

0088

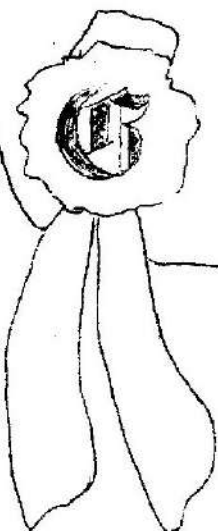
**C**

**M**

# **LE MAM**

# Sommaire

- INTRODUCTION
- LU POUR VOUS...DANS LE REGISTRE DES DELIBERATIONS
- SYNDICAT D INITIATIVE
- PETIT PAPA NOEL ( nouvelle édition)
- NE PARLONS PAS SANS SAVOIR - KARL MARX ET LA PASSAGE A LA SOCIETE COMMUNISTE
- QUAND LE MAIRE S'OCCUPE DE SA COMMUNE
- LES PARENTS D'ELEVES DE GUILLAUMES ONT FONDE UN CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES ( fédération Corneg)
- LETTRE A MONSIEUR LE DEPUTE
- REPONSE DE MONSIEUR LE DEPUTE
- LETTRE A MONSIEUR LE CONSEILLER GENERAL
- ARABRE DE NOEL DE L'ECOLE-CROSS DES ECOLIERS USEP
- SOIREE AILLOLI AU FOYER
- VISITE AMICALE DES JUDOKAS DE GUILLAUMES A ANNOT
- LES FETES DE FIN D'ANNEE AU FOYER
- LE CONSOMMATEUR FACE A LA PUBLICITE
- \* MADAME CONNAISSEZ VOUS VOS DROITS
- POESIE - POESIE- POESIE
- LES REVES
- SYNDICAT D'INITIATIVE DE GUILLAUMES- LOCATIONS 1974



Votre journal, Lou Luné, va entamer sa 3ème année de parution. Lu par une grande partie de la population guillaumoise, le nombre de ses abonnés est allé croissant. Dire qu'il correspond aux souhaits de tous serait prétentieux. Par contre, dire qu'il gêne un petit nombre de nos concitoyens ne sera contredit par personne.

En effet, notre équipe s'était fixée pour but de vous informer avec le plus d'objectivité possible, avec la certitude que l'objectivité peut devenir du parti pris selon le côté où l'on se place. Pour nous, l'objectivité a été de vous signaler ce qui paraissait utile de faire pour l'intérêt du village, sur ce point, nous recueillons tous les suffrages? D'ailleurs, nombreuses furent nos idées qui furent reprises par l'équipe dirigeante de la Municipalité. Où l'on trouve que l'objectivité n'est pas parfaite, c'est lorsqu'on critique ce qui est mal fait. On nous rétorque : "que feriez-vous à notre place?" Il est certain que notre position est plus facile, nous n'avons pas le pouvoir. Nous observons, nous jugeons et critiquons. Alors que faire? Nous pensons, nous, que beaucoup de critiques n'auraient plus lieu d'être si nous étions dirigés plus démocratiquement, avec une réelle participation des habitants, et ce sera là, nos vœux pour 1974. L'opposition en la personne de Mr Giribone, représente en gros 50% des votants, alors, pourquoi ne pas en tenir compte? Pourquoi s'entêter à mécontenter la moitié de la population? Est il impossible que les réunions du Conseil Municipal deviennent réellement publiques? Un dialogue devrait exister durant toute l'année entre les élus et les électeurs: on pourrait organiser des réunions trimestrielles où tout le monde pourrait exposer ses idées au sujet de projets importants. Notre Maire se souvient de ses électeurs tous les 6 ans, lors des élections. Là les flatteries, les promesses, et les menaces vont bon train. Ce n'est pas notre conception de la gestion municipale: personne de notre journal n'a été élu, pourtant nous nous occupons, nous essayons avec le peu de moyens dont nous disposons d'obtenir certaines choses, de proposer des idées. La lettre que le Syndicat d'Initiative avait préparé pour la collecte des cotisations utilisait ces termes : "... pour que notre village ne devienne pas un désert, pour donner de l'emploi à la population pour maintenir les jeunes..... il faut développer le tourisme.."

Le Syndicat d'Initiative ne machait pas ses mots, il n'en a que plus de mérite car son Président est un Conseiller Municipal! Reconnaître et publier que l'équipe dont on fait partie est responsable de la situation que l'on déplore est un acte courageux. Aussi, si sur le plan National, l'année 74 doit être une année difficile, nous avons l'impression que sur le plan communal, l'année 74 sera l'année de prise de conscience, il est possible de faire quelque chose pour le village. Comme vous le lirez plus loin, à l'école, chez les parents d'élèves, on veut agir dans l'intérêt des enfants, et donc, dans l'intérêt de la Commune.

Espérons que l'an nouveau nous apporte ces satisfactions que nous désirons dans l'intérêt général et cela, malgré l'apathie du Maire

LA REDACTION

Directeur de Publication : J.C PORCIER

Rédaction : Michel BARTOLI  
Henri CHEVEAU  
Sylvain GIRIBONE

Mme et Mr PORCIER  
Mme et Mr WATTOLA  
Mme J. PASSERON

Diffusion : Melle D. PICHE  
Mme Mr R. PICHE

Trésorier : Mme PICHE  
CCP: n° 5740 32 Marseille

LU POUR VOUS.....DANS LE REGISTRE DES  
DELIBERATIONS.

RECTIFICATIFS

- Séance du 26 Mai: A la suite d'une discussion entre Mme GRAILLE et Mr GIRIBONE, au sujet de l'expression " aide secrétaire permanente " que nous avons utilisée dans le numéro précédent, nous reproduisons les termes utilisés dans le registre des délibérations.

"..... Pour toutes ces raisons impérieuses, le Maire a été obligé d'engager Mme Graille qui d'habitude effectue le remplacement de la secrétaire de Mairie durant les Congés payés. Cette employée temporaire pourrait être selon le règlement en vigueur, rémunérée sur la base de l'indice nouveau majoré 168."

C'est l'expression " a été obligé d'engager" en opposition à l'expression " qui d'habitude effectue le remplacement de la secrétaire de Mairie durant les congés payés" qui nous a induit en erreur. De "temporaire" nous avons cru comprendre que Mme Graille viendrait régulièrement aider Mme Genin, d'où le terme de "permanente" que nous avons utilisé.

- Séance du 9 septembre : Nous avons été très surpris d'apprendre que le projet de la porcherie avait obtenu un avis défavorable par 7 voix contre 2. Après vérification, il s'avère exact que le mot défavorable figure bien sur le registre. Nous nous étonnons que Mr Giribone ait pu commettre cette erreur car anenlègère rature commence ce mot, ce qui le fait plus particulièrement remarquer.

Quoi qu'il en soit, Monsieur Giribone vous prie d'accepter ses excuses.

SEANCE DU 9 OCTOBRE ( 5 absents)

- Construction d'un mur de protection (Tuébi) : ces travaux ont été subventionnés par le département. La subvention représente 40% de la dépense soit 7 748 Frs pour 11 622 Frs pour la commune.

- Réfection de la façade du presbytère : ( 2ème tranche). Encore une subvention du département de 40 %. Soit 1 691 Frs contre 2536 Frs à la charge de la commune.

- Remise en état des rues du hameau des Hyvernasses : Les services de la Préfecture prient le Maire de régulariser le dossier des travaux de remise en état des rues du hameau des Hyvernasses. Ce projet a bénéficié d'une subvention du département de 40 % attribué le 14/2/72 et de plus la totalité de la dépense, soit 26 000 Frs a été inscrit au budget supplémentaire 1972, art 230, conformément à l'autorisation accordée par Monsieur le Préfet le 28/10/71, de faire l'avance de la subvention départementale.

- Subvention transporteur public : la subvention annuelle pour le service Bouchanières- Guillaumes s'élève à 1 560 Frs? Mr Ricci en est le bénéficiaire.

- Acquisition des sources de Villeplane : Le prix d'achat a été fixé à 10 000 Frs et avait été inscrit au budget supplémentaire 72 et en partie budget primitif 73.

Le 27/9/73, un expert géologue est venu pour délimiter le périmètre de protection.

- remplacement de la secrétaire de Mairie : Durant les congés du mois d'août, Mme Graille a perçu la somme de 1 381, 84 Frs ( y compris l'indemnité de résidence). indice 205.

- Subvention 73

Association personnel ONF : 20, 00 Frs  
Education surveillée : 50, 00 Frs  
Lecture publique : 50, 00 Frs  
Office des combattants : 50, 00 Frs  
Timbre anti- tuberculeux : 20, 00 Frs  
Mutualité du trésor : 50, 00 Frs

Délégué Révision liste électorale : Mr Raoul Graille a été désigné comme représentant du conseil municipal au sein de la commission administrative de la révision des listes électorales politiques.

SEANCE DU 18 DECEMBRE

- Location des garages communaux :	grand garage :	540, 00 frs
	petit garage :	420, 00 Frs
- relevé des dépenses occasionnées par les incendies de forêts des 7 et 8 avril 1975 (non encore approuvé par la Préfecture)		
<u>Frais de ravitaillement</u> (centre de secours, extérieurs, sauveteurs civils et travailleurs forestiers).....	1 042, 75	Frs
<u>indemnités sauveteurs civils</u> .....	123, 00	Frs
<u>indemnités pompiers de Guillaumes</u> .....	1 512, 00	Frs
(à la charge de la commune)		
<u>carburants</u> (à la charge de la commune).....	136, 53	Frs
	total	2 814, 28 <sup>88</sup> Frs

Une subvention départementale est sollicitée auprès du Préfet.

- SYNDICAT D'INITIATIVE -

Répondant au communiqué paru dans NICE MATIN, quelques guillaumoises intéressés par la constitution et le fonctionnement d'un Syndicat d'Initiative dans notre commune, se sont réunis dans la salle de la mairie le 27 novembre à 20 H 30.

Une partie des membres du bureau provisoire était présente.

Monsieur Champoussin ouvrit la séance.

Monsieur Alary exposa les buts du syndicat :

- exploiter les richesses touristiques du pays afin de permettre une activité à tous les guillaumoises commerçants et non-commerçants.

- attirer et retenir les touristes.

Ensuite une discussion s'instaura au sujet de la constitution du bureau provisoire. La critique porta sur le fait que la population n'avait pas été informée de la création de ce bureau. Après un vif débat qui permit à chacun de faire valoir ses observations, l'impair fut reconnu et tout rentra dans l'ordre.

Le bureau provisoire fut reconduit:

Président : Mr J.P CHAMPOUSSIN  
Vice président : Mr LAUGIER  
Trésorier : Mr l'Abbé PROCACCI  
Secrétaire : Mr Alary  
Membres : Mme F. PICHE, MM A. BRUN; COZZOLINO, DAVID, MAURIN  
DE LUCA, H. GILLOUX, GIRIBONE, R. GRAILLE, PORCIER

La séance est levée et un nouveau rendez vous fut fixé pour le 5 décembre à 21h.

Au cours de cette nouvelle séance de nombreux problèmes ont été soulevés, étudiés et certains ont déjà reçu une solution.

En premier lieu, une cotisation sera demandée aux commerçants et à tous les guillaumoises qui veulent aider le Syndicat d'initiative. Les fonds recueillis serviront à faire éditer un dépliant sur la commune afin de la faire mieux connaître.

Des circuits touristiques aussi bien pédestres qu'automobiles y seront signalés. Ils seront signalés également dans la nature grâce à des panneaux que le syndicat se propose d'obtenir par ses propres moyens. (voir article suivant).

A ce sujet, des difficultés s'annoncent à savoir:

- les circuits pédestres sont très limités car les sentiers aux environs de Guillaume ne sont plus entretenus et présentent des dangers  
- Les circuits automobiles sont très réduits car il reste beaucoup trop de désenclavements à faire. Ceux ci auraient actuellement un double intérêt: permettre aux propriétaires de ces lieux d'y accéder facilement et donc d'entretenir la vie rurale et créer un circuit supplémentaire pour les touristes.

La visite du château ne peut être conseillée car il constitue un danger réel et grandissant.

Toutes ces questions ont été étudiées et seront traitées avec plus ou moins de succès car la tâche s'annonce rude malgré les bonnes volontés.

Il est évident qu'un syndicat d'Initiative est un catalyseur qui ne peut fonctionner qu'à partir d'un minimum d'éléments (chemins ruraux, entretien des sentiers, gîtes ruraux etc.... )

Nous restons cependant optimistes, connaissant l'ardeur que certains portent à vouloir faire vivre notre village et nous leur souhaitons bon courage.

-----  
PETIT PAPA NOËL ( nouvelle édition)

Petit papa Noël  
Quand tu descendras du ciel  
Avec un château terminé  
N'oublie pas de le déposer.

Peut-être ne laisseras tu tomber que les pierres  
On s'en f..... car cet été  
On aura des gars qui d'après le Maire  
Viendront les ramasser

Petit papa Noël  
Quand tu descendras du ciel  
Toute notre population  
Te fera une ovation

Il nous tarde tant que la château de la Reine  
Puisse encore attirer  
Des touristes et des enfants qui viennent  
à Guillaume le visiter

Petit papa Noël  
On voudrait te signaler  
Qu'avec de bonnes volontés  
Un syndicat a été créé

Pourtant les guillaumoïses sont encore bien sages  
Ils acceptent de voir s'écrouler  
Ce château qui à travers les âges  
Les a si longtemps contemplés

Petit papa Noël  
Quand tu descendras du ciel  
Bien que dehors il fasse froid  
Pense un peu aux guillaumoïses



## NE PARLONS PAS SANS SAVOIR

Au cours de la dernière campagne électorale, nous avons noté une surenchère du mot " marxisme ", créant un malaise et même la crainte pour certains. Respectant les idées de tout le monde, mais ayant quelques doutes sur l'objectivité accordée à la signification de ce mot par les politiciens, nous avons fait une petite enquête auprès des gens qui s'en sont servis? Nos doutes se sont avérés exacts : une majorité de personnes se dressant contre le marxisme ne savent pas ce qu'il représente.

Aussi nous avons demandé à un historien de nous traiter succinctement la question suivante : Karl Marx et le passage à la société communiste.

### KARL MARX ET LE PASSAGE A LA SOCIETE COMMUNISTE

Dans l'évolution économique et politique, des sociétés, Karl Marx distingue trois stades.

LA SOCIETE CAPITALISTE : représente le premier stade. ELLE est caractérisée par l'opposition entre le capitalisme, qui possède les moyens de production et le prolétariat, qui fournit le travail.

Le prolétariat est formé de l'agglomération des classes, que provoque, dans le système capitaliste, la réunion des moyens de production entre les mains d'un petit nombre de gens? Pour Karl Marx, le prolétariat représente le " réservoir des forces de l'avenir. Dans la société capitaliste, le fruit du travail est volé au travailleur pour constituer le profit capitaliste.

A cette structure économique, correspond une "super structure " où l'on trouve: l'Etat capitaliste, instrument de domination, impérialiste et donc facteur de guerre, la philosophie capitaliste et sa morale, expression de l'idéologie bourgeoise, la religion, sanctifiant les principes du capitalisme enfin l'art bourgeois, expression de la décadence.

LA SOCIETE SOCIALISTE? ou dictature du prolétariat, est, pour Marx, la deuxième étape. Le déséquilibre des forces dans la société capitaliste, combiné avec la prise de conscience, par le prolétariat étape intermédiaire provisoire mais indispensable, vers la réalisation de la cité sans classes. Indispensable, parce que le nouvel état a une triple mission: organiser la démocratie, mettre sur pieds de nouveaux moyens de production, éduquer le prolétariat.

LA SOCIETE COMMUNISTE constitue l'état final du progrès de l'histoire. Elle est caractérisée par l'avènement des hommes nouveaux: les hommes libres et par la disparition de l'Etat. Selon Marx, en effet, l'Etat est lié au système des classes et à leur lutte, puisqu'il est "l'instrument d'exploitation d'une classe par l'autre". Dans la Société sans classe universelle, il n'y a donc pas de place pour l'Etat.

Dans un prochain numéro du "LUME", nous compléterons ces vues, forcément très sommaires, sur la philosophie de Marx par un résumé de son livre : le Capital

M.B



LES PARENTS D'ELEVES DE GUILLAUMES ONT FONDE  
UN CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES (Fédération Cornec)

Les parents d'élèves de l'école de Guillaumes se sont réunis en assemblée générale, dernièrement dans la salle du Foyer Rural afin d'élire le bureau dirigeant.

Ont été élus: Président : Mr Pierre PRATICO  
Vice-Président : Mr COZZOLINO  
Secrétaires : Meses SIGAUD et BRUN Mr BLANC  
Trésoriers : MM BAUDIN et DAHON

Cette association est affiliée à la Fédération Cornec, son siège social est le Foyer Rural, la salle étant mise gracieusement à la disposition des parents par le comité du Foyer.

Avant d'être tout à fait officielle, l'A.P.E de Guillaumes avait déjà entrepris une action pour résoudre le problème du transport des écoliers de Bouchanières: Ce problème avait été exposé dans notre journal et est sur le point d'être résolu. De même nous vous avons parlé des problèmes causés par l'éloignement du collège. Les parents d'élèves ont adressé une lettre à Monsieur ICART, député de notre circonscription. Nous publions sur la feuille suivante, les termes de cette lettre ainsi qu'au verso, la réponse très encourageante de Monsieur le Député à qui les parents d'élèves adressent tous leurs remerciements.

Lors d'une réunion avec Monsieur GIRIBONE, il avait été également décidé de modifier la tombola de l'arbre de Noël. L'école n'a pas fait de ramassage de lots, en échange, elle a acheté 3 lots importants d'une valeur de 300, 00 Frs environ.

Dans l'immédiat, l'A.P.E. de Guillaumes va essayer de résoudre le difficile problème financier pour permettre aux écoliers des C.M. et CE2 d'aller skier gratuitement à Valberg. Une lettre que nous publions également, a été adressée à Monsieur GINESY, Conseiller Général.

Pour aider les familles qui ont inscrit leurs enfants pour le voyage de fin d'année à ROME, organisé par le comité d'accueil de l'Education Nationale, les parents organiseront un grand bal le 23 mars en soirée.

A l'heure où il n'est question que de démission des parents, il est rassurant de voir, que dans notre village, il n'en est rien. Le souhait des parents est de voir d'autres parents des villages du canton s'associer à eux afin de défendre au mieux les intérêts de leurs enfants.

Mardi 8 janvier, parents et enfants se sont réunis au foyer pour tirer les Rois. Les couronnes étaient offertes par Monsieur BOTTIN.

Au cours d'une brève allocution, Mr PRATICO, président remerciait Mr BOTTIN et les parents qui par leur générosité ont permis le succès de cette manifestation. Monsieur GINESY, Conseiller Général était représenté par Monsieur LUCARINI, Monsieur DURANDY, Maire de Guillaumes se faisait représenter par Monsieur BELLEUDY Maurice, qui informait les parents que la Municipalité de GUILLAUMES prendrait tous les frais de sortie à sa charge ( remontées mécaniques et transport).

Mr GIRIBONE Sylvain  
Instituteur  
06470 GUILLAUMES

Guillaumes le 19 Juillet 1973

Monsieur le Député

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, lors de la réunion de fin d'année des Parents d'élèves de l'école de Guillaumes, des problèmes posés par l'entrée en 6ème ont été soulevés. Parmi eux, celui posé par l'éloignement du collège (Roquebillière jusqu'à l'an passé et maintenant Puget-Théniers) a fortement sensibilisé l'assistance.

Cet éloignement impose l'internat à tous les enfants âgés de 11-12 ans, d'où des frais importants pour les familles: trousseau, pension et transport. Or, l'application du barème d'attribution des bourses, en fonction des ressources familiales, oblige la plupart des intéressés à supporter entièrement ces frais imposés par cet état de fait. Cela nous paraît injuste par rapport aux familles qui ont la possibilité de mettre leurs enfants dans un collège implanté dans leur commune. Il nous paraît donc tout à fait légitime que les familles étant dans l'obligation de mettre en pension, leurs enfants, dans des collèges très éloignés, devraient automatiquement bénéficier d'une aide financière, même forfaitaire, qui ne tiendrait pas compte des ressources des familles. C'est ce qui se passe au niveau de l'enseignement primaire avec les bourses de montagne, lorsqu'une école est fermée dans une commune et que les enfants doivent se rendre dans une école d'une commune voisine éloignée d'au moins 3 km.

Nous sommes conscients que ce problème n'est pas particulier à Guillaumes, mais à toutes les communes de montagne n'ayant pas la chance de posséder un collège. Nous ne tenons pas à soulever les inconvénients de la pension pour des enfants encore bien jeunes, des dangers et fatigues entraînés par ces transports hebdomadaires qui, à eux seuls, pourraient justifier la création d'un collège dans la plupart des cantons. Aussi, obtenir une bourse serait une petite compensation.

Nous est-il permis d'espérer une rapide amélioration dans ce domaine ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Pour les Parents.



ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMISSION DES FINANCES,  
DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE  
ET DU PLAN

PARIS, le 27 novembre 1973

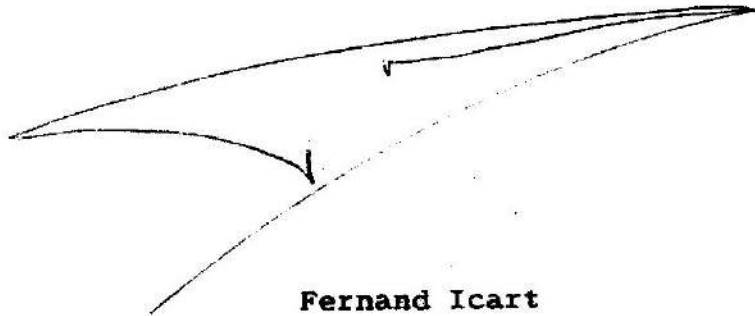
Le Président

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 19 juillet dont je vous remercie et dans laquelle vous attirez mon attention sur les inconvénients qui résultent pour les familles de Guillaumes de l'éloignement du collège.

J'ai préparé à ce sujet une question écrite à M. le Ministre de l'Éducation nationale, pour essayer d'obtenir de lui qu'il prenne en considération ce problème. Je ne manquerai pas de vous faire connaître la réponse qu'il m'aura adressée.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form the name 'Fernand Icart'.

Fernand Icart

Monsieur Sylvain Giribone  
Instituteur  
06470 Guillaumes

A Monsieur le Conseiller Général

Objet : ski scolaire.

Monsieur le Conseiller Général,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'un Conseil de Parents d'élèves a été créé, à Guillaumes, dans le but d'aider et de soutenir Mr Giribone, dans ses activités professionnelles, nos enfants étant les bénéficiaires de tout ce qui peut être entrepris.

Depuis des années, Mr Giribone a organisé des sorties de ski à Valberg qui s'adressaient aux enfants volontaires puisqu'elles se réalisaient dans le cadre des activités de l'U.S.C.P. Or, depuis l'an passé, grâce à la réforme de l'enseignement, il a été possible de faire ces sorties dans le cadre du tiers temps pédagogique. Ces sorties remplaçant les leçons d'éducation physique, tous ses élèves doivent y participer et nous nous en félicitons. Mais du fait que cette activité soit devenue scolaire, il est nécessaire qu'elles n'entraînent aucun frais pour les familles. Mr Giribone, comme vous le savez, organise chaque année une grande fête à Noël pour alimenter la caisse de l'Association sportive de l'école; si bien que l'an passé, il avait pu couvrir 1/3 des dépenses engagées pour le ski; les 2/3 étant pris en charge par la Municipalité de Guillaumes.

L'estimation des dépenses pour cette saison est de l'ordre de 2 500, 00 Frs ( d'après les tarifs de l'an passé) répartis de la façon suivante: transport : 720, 00 Frs; remontées mécaniques: 1 750, 00 Comme vous le voyez, ce sont les frais de remontées mécaniques qui sont les plus lourds à supporter, d'autant que pour le transport, la Mairie reçoit une subvention de la Jeunesse et des Sports.

Nous savons que depuis 2ans, grâce à vous et à Monsieur Filippetti, nos enfants pouvaient skier gratuitement, les deux derniers jours. Nous avons été très sensibles à votre geste, aussi, espérant en votre générosité et en votre compréhension, nous venons vous solliciter afin d'obtenir un tarif particulier pour les remontées mécaniques.

Du fait de l'horaire du car, les enfants ne peuvent skier que l'après midi, or les cartes scolaires de l'an passé à 7, 00 Frs sont journalières et nos enfants ont toujours payé le tarif plein.

L'économie que vous pourriez nous faire réaliser, servirait à payer le voyage de fin d'annéescolaire: nos enfants en seraient encore les bénéficiaires.

Dans l'espoir que vous puissiez nous donner satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Pour les parents de Guillaumes  
Le secrétaire: Mr Blanc

### ARBRE DE NOÛL DE L'ÉCOLE

Comme chaque année, la salle du Foyer Rural a accueilli énormément de monde venu applaudir nos jeunes écoliers. La séance a commencé par le théâtre. Sylvie BAUDIN, Sylvie MICHEL, Patricia BRUN, et Marylène PRATICO ont interprété une saynète : " un petit frère à bon marché" puis Philippe MICHEL, Jean Marc GIRIBONS, Valérie DAHON et Nathalie BRUN ont récité des poèmes. Les garçons sont alors montés sur les planches pour jouer " le fusil de grand père". Ils ont tous été très applaudis car les répliques étaient bien sues et ils semblaient assez naturels. Ensuite on quittait les planches pour le tatami où les grands ont fait une très remarquable démonstration de gymnastique. Leurs efforts furent chaleureusement applaudis et plus particulièrement Patrick, Didier, Eric, Pierre Jean, Jean Gilles, Patricia et Sylvie Baudin qui firent quelques exercices plus acrobatiques les uns que les autres. Enfin, c'était le tour du judo. En l'absence de leur professeur Monsieur Cambiotti, c'est sous les ordres de Gilbert que les enfants ont évolué. Les chutes furent spectaculaires et clôturèrent la représentation. Monsieur COZZOLINO projeta alors, le film qu'il avait réalisé lors de l'exercice d'évacuation de l'école. Enfants et pompiers furent très satisfaits de se voir évoluer sur l'écran. La distribution des jouets offerte par la municipalité eut lieu ainsi que le tirage de la tombola. La famille SAVID gagna le kart, Mae ABELLO, les talkies Walkies, quant à la montre elle est toujours chez Mr COZZOLINO (n°61 bleu). Si, personne ne la réclame d'ici quelques semaines, elle sera remise en jeu prochainement. Le chien géant fut gagné par Mae BRUN-BELLEUDY, il s'appelait tout simplement " poilu".

Mr et Mae Giribone remercièrent la Municipalité, Monsieur PRATICO qui venait de faire un don de 300, 00 Frs pour le ski et tous ceux qui avaient permis le succès de cette sympathique manifestation.

Depuis la fête, Monsieur COENCHARD a donné une paire de chaussures et une paire de bâtons pour l'école, Mme ABELLO a donné 40, 00 Frs. Nous les remercions très sincèrement car c'est grâce à des dons semblables que 25 élèves de l'école peuvent aller skier à Valberg à moindre frais.

Remerciements également pour le Foyer qui permet à l'école d'aller faire l'éducation physique, tout l'hiver dans la salle chauffée, et qui laisse le projecteur 16 m/m à sa disposition.

### CROSS DES ÉCOLIERS U.S.E.P

Grâce à l'amabilité des familles Pratico, Bottin et Brun, une quinzaine de nos écoliers se sont rendus à Nice pour participer au cross des écoliers de l' U.S.E.P. Malgré un sérieux entraînement, les résultats furent décevants. Sans doute, le fait de courir sur un terrain dur au lieu du gazon du terrain de football explique les contre-performances de nos sportifs : ils ont couru beaucoup trop vite! Ils se sont consolés en visitant la colline du château.

Pour certains, c'était la première fois qu'ils faisaient cette visite. Ils ont été réellement enthousiasmés. Les parents ( et la maîtresse) se sont aussi amusés au jardin d'enfants.

Puis c'était le retour. Tout le monde se rafraîchissait grâce à Mr Pratico avant de s'installer définitivement dans les voitures.

## Arbre de NOEL de l'école



De gauche à droite: Sylvie Brun; Marylène Pratico; Sylvie Michel; Patricia Brun; Sylvie Baudin.



Jean-Marc et Valérie.

## Cross des écoliers



Ecoliers ayant participé au Cross, accompagnés des Parents.



Patrick Baudoin, Pierre-Jean Pratico, Jean-Gilles Bottin et Eric Nobizé ont bien défendu les couleurs de l'école.

## Première rencontre des Judokas du Foyer



Les Judokas guillaumoises en visite amicale à Annot.

## SOIREE AIOLI AU FOYER

Sous l'impulsion des jeunes, le foyer a renoué avec une tradition qu'il avait instaurée il y a quelques années: "les soirées gastronomiques!" Le coup d'envoi fut donné avec l'aioli qui a fait ses preuves par deux fois dans le passé. La date du 10 novembre qui avait préalablement été choisie a dû être ajournée au 25 en raison de la fête patronale de ST BRÉS. Dans l'esprit des organisateurs, il s'agissait de distraire les guillaumoises durant une demi-journée, aussi le programme comprenait-il un concours de belote l'après midi, puis l'aioli en soirée, pour finir par un petit bal avec des disques. Malheureusement, dès l'affichage de cette manifestation, on enregistrait beaucoup de protestations. Pourquoi avoir fait cela le dimanche soir? et les enfants enfants? et d'ajouter: si c'était le samedi, on pourrait venir!. Afin de donner satisfaction, la date a encore été modifiée: l'aioli a eu lieu samedi soir avec le bal, mais ceux qui devaient venir ne sont pas venus. Alors pourquoi réclamer? Le Foyer avait prévu une soixantaine de personnes (les difficultés du service ne permettent pas d'envisager plus d'inscriptions pour ce genre de réunions) et en fin de compte, nous avons eu 55 personnes. Donc, nous n'avons aucune raison de nous plaindre, mais il est certain que certaines personnes pourraient revoir leur façon de penser.

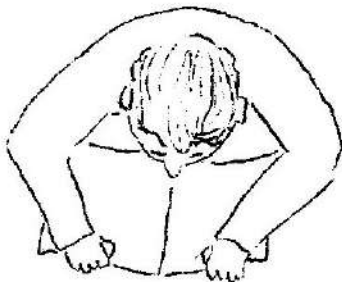
La soirée s'est bien déroulée, le repas était copieux et les convives semblent l'avoir apprécié. Nous félicitons nos cuisinières du foyer: Mme Piche, Mme Brun Geneviève, Melle Thierry Geneviève et ses aides ainsi que Mme Sigaud et les jeunes qui se sont occupés de l'installation du service et de la musique.

Monsieur Cozzolino ayant mitraillé toute la soirée avec son appareil photographique, nous aurons bientôt de beaux souvenirs en couleurs de cette soirée.

### Le concours de belote

Là, par contre le boycottage a bien été observé; 10 personnes au maximum se sont présentées pour le concours qui a été annulé faute de combattants. Nous sommes désolés pour les personnes qui se sont dérangées, mais le foyer compte refaire un concours prochainement. Il en faut plus que cela pour ébranler le moral de l'équipe du foyer qui se dévoue depuis bien des années afin de donner quelques loisirs à la population.

Tu lis  
Lou Lume!



## VISITE AMICALE DES JUDOKAS DE GUILLAUMES A ANNOT

Récemment, les jeunes judokas de Guillaumes, conduits par Giribone Mr Cambiotti, leur professeur et quelques parents, se sont rendus à Annot, hôtel la Cigale, quartier Général de la toute jeune section de judo, affiliée au judo-club de Digne.

Ils ont été accueillis par Mr Mauffras, responsable de la section ses collaborateurs et les très nombreux adhérents à la section.

Cette visite a permis une démonstration de judo d'une excellente tenue. Très prochainement, les guillaumoises recevront une délégation d'Annot. On pourra alors juger des progrès réalisés par ces deux clubs qui en sont à leur tout jeune début.

## LES FETES DE FIN D'ABBE AU FOYER

Un bal pour Noël avait été organisé par le Foyer. Malheureusement, le mauvais s'étant mis de la partie, ce bal ne connut qu'un succès très modéré. Par contre, le réveillon de la St Sylvestre qui en est à sa troisième édition a tenu ses promesses. Le système des inscriptions ayant été abandonné au profit des réservations, les membres avaient misé sur 120 repas. Ce chiffre fut facilement atteint, et quelques personnes ont été refusées, faute de place. Mr Belleudy, notre cuisinier attitré étant fatigué, ce fut Mr Cozzolino qui prit la très lourde responsabilité de préparer les repas. L'ambiance battait son plein et personne ne se plaignit du manque d'orchestre; celui-ci s'étant décommandé en dernière minute. A ce sujet, il serait peut-être bon de vous informer que les prix des orchestres pour les réveillons, varient entre 2 000, 00 et 2 500, 00 Frs pour 3 ou 4 musiciens. A cette somme s'ajoutent les droits d'auteurs, l'assurance des musiciens et les impôts sur les entrées. L'absence de l'orchestre a permis de réduire le menu à 50, 00 Frs pour les adultes et 2-50c; 25, 00 Frs pour les enfants. Il est certain que le foyer ne peut offrir un confort semblable aux hôtels, mais le prix très raisonnable doit permettre à une grande partie de la population de réveillonner dans une ambiance autre que celle de la maison familiale, tout le monde ne pouvant s'offrir des réveillons de 100, 00 ou 150, 00 Frs.

La recette a permis l'achat des verres à pied et des couverts qui serviront tout au long de l'année lors des soirées gastronomiques. Les jeunes, par leur sérieux au travail, supervisés par Meses Sigaux et Brun ont permis une bonne organisation. MM De Luca et Mr Belleudy ont également participé au succès du réveillon en mettant à la disposition du foyer leur matériel d'hôtelier. A tous, un grand MERCI.

## LES ROIS AU FOYER

Tous les membres- animateurs du Foyer et les amis du Foyer se retrouvaient le samedi 5 janvier afin de tirer les rois. Les familles des membres étaient également invitées. Pour une fois, les membres se servaient, après une année au service des autres, c'est une bien petite compensation. Mais l'esprit y est et les manifestations ne manqueront pas au cours des mois à venir.

Programme minimum prévu :

Bal le	9	Février
Bal le	30	Mars
Bal le	14	avril

Lors d'une prochaine réunion, un calendrier plus touffu sera établi.

## LE CONSOMMATEUR FACE A LA PUBLICITE

Dans le cadre de ses activités socio-éducatives, le Foyer Rural de Guillaumea avait organisé une soirée d'information sur la publicité. Cette soirée a été animée par Mr Giribone et par Mrs Cozzolino et Alary qui ont bien voulu apporter leur concours et leurs connaissances puisque commerçants, ce problème de la publicité les touche directement. L'assistance, peu nombreuse au début, a quand même, petit à petit, occupé la plupart des sièges prévus. Peut-être cette réunion a-t-elle manqué de publicité, peut-être, l'heure a-t-elle été mal choisie?

Dès le début, le consommateur a été considéré comme victime face à la publicité, aux producteurs possédant les moyens financiers et des relations privilégiées avec le pouvoir politique et l'Administration. (pour 1968, 4 235 milliards de dépenses publicitaires).

La loi du profit pousse les entreprises à bien servir leurs clients mais aussi à bien les tromper. Les "brouillages de prix" sur les étiquettes sont un exemple frappant : pour un même produit, les poids des paquets de différentes marques sont inégaux de façon à ce que le client ne puisse pas facilement calculer le moins cher au kilo, le plus ces poids, sont souvent des nombres compliqués ( 220 g, 470 g, 880 g) rendant les calculs plus longs. A ce sujet, des mesures vont être prises pour les bouteilles d'apéritif et les liqueurs où les formes fantaisistes ne permettent en aucun cas le contrôle du prix le plus avantageux. Les consommateurs sont appâtés avec les faux cadeaux, les concours, les fausses ristournes, les faux soldes ( des usines sont spécialisées dans la fabrication des produits vendus en soldes!), les modèles géants etc.... ( Mr Giribone s'est livré depuis à une petite enquête sur les boîtes de vache qui rit, dans un grand magasin: la boîte de 8 portions était plus économique que celle de 16 portions et que celle de 24 portions)

Au départ, la publicité dans la presse devait être franche, concise et simple. Elle doit se résumer à dire que dans telle rue, on vend tel produit à tel prix. Les produits doivent être présentés au public avec toutes leurs caractéristiques techniques y compris les défauts et les insuffisances. D'après Emile le Girardin, promoteur de la publicité dans la presse.

A l'heure actuelle, nous en sommes très loin, les psychologues étudient les motivations des consommateurs, on joue sur le sexe, le femme et surtout les enfants.

Des lois sur la publicité mensongère existent, mais comment les faire appliquer? Si le service des fraudes bornait son action sur les boulangeries, il n'y aurait qu'un contrôle par an dans toutes les boulangeries de France!

Pour se défendre, le consommateur doit donc s'organiser : il existe quelques mouvements, quelques revues qui informent le consommateur. Parmi ces revues, il y a 50 millions de consommateurs de l'Institut National de la consommation. Ses études et ses critiques sont objectives, mais le représentant du gouvernement possède un droit de Veto le Directeur est nommé par décret. Laissera-t'on faire des études sur tous les produits, certes non!. Une autre revue " que choisir", semble rallier le plus de suffrages.

Le consommateur semble donc pour le moment être obligé de subir. Les événements récents montrent que l'idée de grève du consommateur se réalisera difficilement. Qui sait si ce n'est pas là, justement qu'il faut envisager l'action future.

Imaginons que les consommateurs soient assez raisonnables et disciplinés pour n'acheter que les produits ayant les étiquettes correctes, où les poids seraient 100 g, 200 g, 500 g, ou 750 g, les bouteilles de 25 cl, 50 cl, 75 cl ou 1 l? Les producteurs seraient certainement obligés de modifier leur tactique.

A titre de renseignement, nous publions quelques documents.

#### LE PRIX DE LA PUBLICITE:

1 page dans le journal " Le Monde" = 23 370 Frs

" " " " " L'Express" = 35 400 Frs à l'intérieur et

47 600 Frs pour la dernière page couverture.

RADIO : R.T.L: le message de 30 secondes : 5 500 frs

TELEVISION : 1ère chaîne

en semaine de 20 h à 20h 30 : 30 secondes= 99 000 Frs, 45 secondes=141 000

1 minute = 178 000 Frs

le dimanche 20h30 : 30 secondes= 101 000 Frs, 45 s = 144 000 Frs

1 minute = 182 000 Frs

AFFICHAGE DANS LE METRO ; une affiche pour 20 stations importantes pendant 10 jours = 150 000 Frs

DEPENSES PUBLICITAIRES: en 71, les dépenses par radio, T.V, cinéma et affichage se sont élevées à 72 Frs par an et par habitant: soit 0, 75% DU REVENU national.

#### EXTRAIT DU CODE DE LA PUBLICITE TELEVISEE:

Les émissions publicitaires doivent présenter autant que possible, un intérêt artistique, documentaire ou éducatif, assurer l'information.

Elles doivent être exemptes de toute vulgarité ou éléments de mauvais goût. Les textes doivent être rédigés en bon français...

La publicité doit être loyale, véridique et décente.....

Les annonceurs et leurs agences doivent être prêts à produire les preuves nécessaires pour établir le bien fondé de toute description, déclaration attestation, illustration ou expérimentation au sujet desquels ils seraient interrogés...

Une prudence toute particulière doit être observée en ce qui concerne les enfants....."

A l'usage, le téléspectateur peut juger si la loi est correctement appliquée: 1° Il n'est pas besoin d'être érudit pour remarquer les fautes de français de certaines publicités 2° la lessive "Dasn" continue de se prévaloir du Laboratoire National d'Essai pour créer la confusion dans l'esprit du consommateur sur la signification réelle de l'essai pratiqué par ce laboratoire.

Si cela vous intéresse, si vous voulez vous documenter, Mr Giribone tient à votre disposition, adresses de groupement, adresses pour les publications.

D'autres soirées informations auront lieu au Foyer Rural, nous espérons que les sujets choisis permettront une discussion plus importante avec les personnes présentes qui se sont bornées, cette fois, à beaucoup écouter.

#### CODE DES CONSERVES:

Voici, parmi les indications que comportent les boîtes de conserves, la signification de la première lettre.

Conserves et surgelés:

C: 1968 A:1969 E:1970 D:1971 L:1972 J:1973

semi-conserves

F: 1971 O:1972 S:1973

Les lettres ou chiffres qui suivent cette première lettre indique le mois et le jour de mise en conserve et leur code est très compliqué.

## MADAME, CONNAISSEZ-VOUS VOS DROITS ?

Au début du siècle, votre salaire aurait été touché par votre mari et non par vous. Depuis 1942 seulement, les juristes ont déclaré la femme mariée "capable" d'administrer ses biens. Souvenez-vous qu'avant 1946, vous n'aviez pas le droit de voter !

Aujourd'hui vous avez le droit:

- d'ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de votre mari (depuis 1965)
- de travailler même si votre mari s'y oppose (1965)
- de vous assurer sur la vie sans en prévenir votre conjoint quel que soit le bénéficiaire de cette assurance.
- de garder votre nom de jeune fille suivi du nom de votre mari
- de refuser la nationalité de votre mari si vous épousez un étranger.
- de passer votre permis de conduire et de prendre le volant de la voiture familiale même si votre seigneur et maître pense que cet honneur lui est exclusivement réservé.
- d'acheter à crédit tout ce que vous voulez sans que la signature de votre mari soit exigée. Mais en cas de non-paiement, vous serez seule à être poursuivie!
- de garder pour vous seule le produit de vos œuvres si vous êtes artiste, écrivain, etc; par contre si l'artiste est votre mari, il devra partager ses gains avec vous.
- de donner seule le consentement au mariage de vos enfants mineurs
- d'adopter un enfant si vous êtes célibataire, veuve ou divorcée et âgée de plus de 35 ans.
- de demander un passeport, vous faire inscrire dans une faculté, vous présenter à un examen, adhérer à un parti politique sans l'avis de votre mari. Souvenez-vous: il n'y a pas si longtemps que, sur simple demande du mari, les PTT devaient lui communiquer le courrier de sa femme.
- de gérer en toute liberté le commerce que vous dirigez personnellement
- de vous opposer à la vente des meubles et immeubles que vous avez en commun avec votre mari.
- de gérer votre patrimoine apporté en mariage.

Mais vous n'avez pas le droit:

- d'empêcher votre mari d'acheter une voiture, même si vous avez besoin d'un réfrigérateur
- d'obliger votre époux à vous confier combien il gagne. Seulement vous avez parfaitement le droit de rester discrète sur vos gains
- de choisir la résidence conjugale
- d'entrer à l'École des Mines, au Génie Rural, à l'Inspection des Finances, n'espérez pas non plus devenir préfet ou commissaire de police; mais depuis 1970, les portes de Polytechnique vous sont ouvertes. Vous pouvez aussi être nommée Recteur d'académie ou commander un navire. Mais si vous épousez un conservateur de musée, il vous est interdit de créer un magasin d'antiquités.

POESIE POESIE POESIE

Notre ami le poète nous a encore fait parvenir les résultats de son inspiration. Les voici..... tels quels.....

Prendre le silence pour le manque d'inspiration  
C'est prendre l'incapacité pour le manque de moyens

Prendre le silence pour le l'or  
C'est déjà un peu, le transformer en luminoir.

Et toi! grand, sublime, farceur,  
fatigué, pauvre de labeur  
Qui ne marche qu'avec ton coeur  
Ton balcon, ton lapin tonneur,

C'est le salaire de la peur  
La mort fine ou bien l'opium  
C'est à passer le quart d'heure  
Voir brouter tous les géraniums.

Les pieds sont pleins de chaussettes  
Les chaussures pleines de pieds  
Le malheureux plein de dettes  
Et bien souvent n'a plus U un pied"

Des chaussettes, les patates  
Des sacs crevés plus que vides  
Champs épuisés sans patates  
Exode, campagne vide.

Là vache grande brouteuse  
Vite pense à la prime  
Déguise là en tondeuse  
Il n'y a que cela qui prime

PENSEES SPACIALES DU PYGME A BORD D'UN VAISSEAU  
INTERPLANETAIRE MARTIEN

Monté sur ses pieds apodes  
Là, sur sa fusée en selle  
La tête dans ses deux coules  
ah! comète, maineau, du sel

Un peu court, bien sûr comme moi  
Il protège ses bras, tête  
Comme l'argent les fins de mois  
La musique ! clarinette

La farine repasse, son  
tintin nabular du "rata"  
sommet ciel, haut au sur du son  
Et le crever, le résultat

Beaucoup souhaite la fin d'année  
retrouver terre, atterrir  
Père Noël et la cheminée  
Retrouver joie et grand sourire!

## LES RÊVES

" Tout est permis quand on rêve,  
On a tous les droits,  
Chéri c'est pourquoi,  
Je te murmure sans trêve  
jusqu'au petit jour,  
Mon amour!....."

Qu'est ce qu'un rêve?

Bien souvent, comme dans la chanson, c'est la transposition dans le sommeil, de nos désirs jugés irréalisables dans la vie. Quelquefois c'est tout simplement le reflet des événements récents. Ou bien, ce peut être un souvenir tenace, d'un événement très ancien: une personne que j'ai connue rêvait très souvent à la fin de sa vie, qu'elle se trouvait à l'école et qu'elle ne savait pas sa leçon d'histoire, ceci parcequ'elle n'avait pas à l'époque de l'école, apprenné ses leçons, surtout celles d'histoire! D'autres fois, le rêve est un cauchemar pendant lequel on étouffe, on crie, on ne peut se dégager d'un danger terrifiant. Enfin, il est des rêves qui sont réellement une prophétie un avertissement, une révélation. Ce sont ces rêves là que de tous temps on a cherché à expliquer.

Evitement il ne faut attacher aux rêves qu'une valeur toute relative et ne pas faire comme certaines personnes qui ne savent plus vivre le jour parce qu'elles attendent le bonheur ou la catastrophe annonce la nuit précédents par un rêve... Ceci dit, vous trouverez ci-dessous quelques indications qui pourraient vous rendre service... ou vous amuser...

En général, sont considérés comme bons présages les rêves qui vous font voir: - tuer dans un abattoir - des arbres chargés de fruits - de la crème répandue - de l'eau claire - une église - des étoiles brillantes - un feu d'artifice - une flamme - un lapin blanc - un troupeau de moutons. Ou encore les rêves dans lesquels vous avez de longs cheveux, vous buvez du vin trouble, du vin blanc ou du lait, vous portez un fardeau, vous avez une maison.

Vous pourrez attendre une rentrée d'argent si en rêve, vous avez la barbe longue, si vous êtes reçu par une personne haut placée, si vous faites un héritage, si vous voyez la lune, de la paille, de l'or, un tonneau. Par contre, vous risquez de perdre, si vous voyez de l'eau bourbeuse, un feu éteint, de la fumée, des arbres renversés, du sable, un savetier.

Si en rêve vous voyez des fleurs, vous pouvez vous attendre à une déclaration d'amour, suivie de mariage si vous faites des fagots ou si vous êtes dans un jardin. Votre ménage sera heureux si vous rêvez de roses, d'un violon ou d'un gendarme. (sh oui!). Mais par contre la jalousie viendra assombrir votre union si vous vous querellez ou si vous êtes dans une grotte; cette jalousie sera fondée si vous voyez des singes qui vous annoncent une infidélité certaine. Si vous êtes marié, attendez vous à une prochaine naissance si vous avez des meubles pauvres et délabrés. Des fruits rouges annoncent une prochaine naissance dans votre entourage.

Si en rêve, vous avez des habits neufs, réjouissez vous, vous êtes en bonne santé. Par contre, surveillez vous si vous buvez de l'eau puante, si vous mangez de la glace ou si vous avez un bâton dans les mains. Un proche ou vous-même, est en danger de mort si vous voyez la foudre, si vous perdez vos dents, si vous coupez du lard, si vous tombez dans un anias ou si vous trempes vos doigts dans de l'eau bénite.

Enfin, sont de mauvais présages les rêves dans lesquels vous entendez aboyer un chien, vous faites une chute dans l'eau, vous voyez des corbeaux, des chevaux noirs, un lapin noir, un loup, des vaches, vous descendez une échelle.

Un conseil: ne tenez aucune compte des rêves des prochaines nuits. En effet, la lecture de ces articles va provoquer chez vous ou vos proches, des rêves auxquels, il ne faudra accorder aucune créance, justement parce qu'ils auront été provoqués.

Ne rien  
écrire  
dans cette  
colonne

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

8

LOUEUR NOM: ..... Prénom.....  
Adresse.....

LOGEMENT A LOUER ( Rayer les mentions inutiles)  
Adresse.....  
Meublé - vide  
Nombre de pièces ( cuisine et salle de bain  
non compris )

Eléments de confort  
Nombre de lits : 2 pers..... 1 pers.....  
eau courante : OUI - NON  
eau chaude : OUI - NON  
Salle de bain(ou douche) : OUI - NON  
WC- dans le logement : OUI - NON  
dans la maison : OUI - NON  
Etat général : confortable - simple -  
sommaire.  
Existe t'il un moyen de chauffage : OUI - NON

Situation  
Appartement indépendant - maison indépendante  
Jardin ou terrain à la disposition des  
locataires : OUI - NON

Divers  
Acceptez vous éventuellement la location :  
en juillet-août : hors saison  
- pour 8 jours : OUI - NON : OUI-NON  
- pour 15 jours : OUI - NON : OUI-NON

Renseignements complémentaires

A.....le.....  
signature (obligatoire)

Imprimé à découper et à retourner le plus rapidement possible au  
Syndicat d'Initiative. Si vous disposez de plusieurs locations,  
réclamez au S.I des imprimés supplémentaires.



110  
Pensez à faire  
de

06 470 Guillaumes